

LA GLOTTOPHOBIE CHEZ LES JEUNES BURKINABÈ : DE L'INCLUSION SOCIALE À L'EXCLUSION SOCIOLINGUISTIQUE DANS LES *GRINS DE THÉ* À OUAGADOUGOU

Wendnonga Gilbert KAFANDO

Département des Sciences du Langage
Université Joseph KI-ZERBO/Burkina Faso

ORCID iD: 0009-0002-5107-4985

wendnonga@yahoo.fr

Résumé : A Ouagadougou, comme un peu partout ailleurs au Burkina Faso, se forment spontanément, dans tous les quartiers, des groupes de jeunes se retrouvant régulièrement pour discuter autour du thé. Ces groupes sociaux, communément appelés *grins de thé*, accueillent a priori tous les jeunes sans discrimination aucune. Toutefois, dans leur fonctionnement, les propos et comportements de certains membres s'apparentent à une discrimination et à une stigmatisation linguistique, autrement dit, à la glottophobie (Blanchet, 2019 :44), pouvant compromettre la cohésion sociale, pourtant principe fondateur de ces groupes. Fort de cela, nous voudrions, à travers la présente recherche, cerner les différentes manifestations de la glottophobie et ses conséquences dans ce milieu et proposer des solutions. Pour ce faire, la méthode mixte, qualitative et quantitative, a été adoptée, en combinant l'observation directe, l'observation participante, le questionnaire et les entretiens semi-directifs auprès de 10 *grins de thé*. Les résultats ainsi obtenus révèlent diverses formes de glottophobie : les corrections d'erreurs, l'attribution de sobriquets, les rires moqueurs, la stigmatisation de l'accent ethnique et de l'alternance codique et l'attribution d'étiquettes ethnelinguistiques. Toutes choses qui entraînent l'inhibition linguistique, la marginalisation et les tensions sociales. D'où la nécessité d'assainir les représentations linguistiques, de promouvoir les langues nationales minoritaires et le translanguaging à l'école, tout en adoptant un code de bonne conduite linguistique.

Mots-clés : glottophobie, *grin de thé*, discrimination linguistique, stigmatisation linguistique, inclusion sociale

GLOTTOPHOBIA AMONG BURKINABE YOUTH : FROM SOCIAL INCLUSION TO SOCIOLINGUISTICS EXCLUSION IN *TEA GROUPS* IN OUAGADOUGOU

Abstract : In Ouagadougou, as in many other parts of Burkina Faso, groups of Young people spontaneously form in all neighborhoods and meet regularly to socialize around tea. These social groups, commonly known as "tea groups" are in principle open to all young people without any form of discrimination. However, in practice the speech and behavior of some members resemble linguistic discrimination and stigmatization, that is, glottophobia (Blanchet, 2019 :44), which may undermine social cohesion the founding principle of these groups. In light of this, the present study aims to identify the different manifestations of glottophobia and its consequences within this setting, as well as to propose possible solutions. To achieve this, a mixed- methods approach combining qualitative and quantitative methods was adopted, including direct observation, participant observation, questionnaires and semi- structured interviews conducted in ten (10) tea groups. The results reveal various forms of glottophobia, such as the correction of errors, the assignment of nicknames, mocking laughter, the stigmatization of ethnic accents and code-switching, and the attribution of

ethnolinguistic labels. These practices lead to linguistic inhibition, marginalization, and social tensions. Hence, there is a need to improve linguistic attitudes, promote minority national languages and translanguaging in schools, and adopt a code of good linguistic conduct.

Keywords : glottophobia, “tea group”, linguistic discrimination, linguistic stigmatization, social inclusion.

Introduction

A l’instar de la ville de Ouagadougou et de l’ensemble du pays, les *grins de thé* de la capitale burkinabè sont caractérisés par la diversité linguistique. En effet, ceux-ci accueillent en leur sein des jeunes de toutes les communautés linguistiques vivant au Burkina Faso, une soixantaine (Kedrebeogo et al., 1988), sans à première vue la moindre discrimination. Cependant, une observation minutieuse des propos et attitudes linguistiques de certains membres laisse penser que d’autres sont parfois victimes de ce que Blanchet appelle glottophobie :

« Le mépris, la haine, l’agression, le rejet, l’exclusion, de *personnes*, discrimination négative effectivement ou prétendument fondés sur le fait de considérer incorrectes, inférieures, mauvaises certaines formes linguistiques (perçues comme des langues, des dialectes ou des usages de langues) usitées par ces personnes, en général en focalisant sur les formes linguistiques (et sans toujours avoir pleinement conscience de l’ampleur des effets produits sur les personnes). » Blanchet (2019 :44)

De tels comportements linguistiques sont de nature à éroder le vivre-ensemble, avec en toile de fond la dislocation éventuelle des « grins de thé ». C’est pourquoi la présente recherche met à l’ordre du jour le problème de la glottophobie dans les *grins de thé* : comment la glottophobie se manifeste-t-elle dans les *grins de thé* dans la ville de Ouagadougou ? Quelles en sont les conséquences sur les locuteurs stigmatisés et leurs groupes sociaux ? Comment combattre ce phénomène ? Pour répondre à ces différentes interrogations, nous formulons respectivement ces trois hypothèses : (i) la glottophobie se manifeste diversement dans les *grins de thé* ; (ii) la glottophobie engendre des conséquences psychologiques, sociales et linguistiques ; la lutte contre la glottophobie passe par l’adoption de plusieurs mesures. Pour statuer sur ces postulats, nous nous fixons pour objectifs de décrire les différentes formes de manifestation de la glottophobie, d’analyser ses conséquences sur les locuteurs stigmatisés et leurs groupes sociaux et de proposer des mesures à adopter pour la combattre. Pour rendre compte de l’étude, nous organisons le présent travail en trois grands axes : approche théorique ; approche méthodologique ; résultats et discussion.

1. Approche théorique

Notre recherche s’inscrit dans le cadre de la sociolinguistique critique, qui a pour ténor Heller (2002), dont la conception des rapports entre structures sociales et faits linguistiques fonde la présente étude. Cette théorie révolutionnaire postule que les structures sociales, politiques, économiques, religieuses, etc. et les pratiques linguistiques ainsi que les idéologies langagières sont intrinsèquement imbriquées. Elle récuse la conception neutraliste de la langue, en montrant que les pratiques linguistiques constituent un reflet et une reproduction implicites des inégalités sociales. Autrement dit, les inégalités

linguistiques cachent toujours les inégalités sociales. Cette approche sociolinguistique engage alors le chercheur à révéler, dénoncer et combattre ces inégalités dites linguistiques. Telle que perçue, la sociolinguistique critique se présente comme le cadre théorique approprié pour analyser les phénomènes glottophobiques, dans la mesure où cette théorie rejette le fondement même des propos et actes glottophobiques et assigne au chercheur le rôle de promouvoir la justice linguistique. En effet, la glottophobie est considérée comme une stigmatisation, une discrimination fondée sur la langue ou sur la manière de parler une langue donnée. Ce qui suppose l'existence d'une langue étalon, d'une variété linguistique modèle, légitime, qui, selon la sociolinguistique critique, n'est qu'une imposition des classes dominantes et donc une injustice linguistique que le sociolinguiste critique doit révéler, dénoncer et combattre.

2. Approche méthodologique

La présente recherche a eu pour fondement méthodologique la combinaison des deux principales approches, à savoir l'approche qualitative et l'approche quantitative. L'enquête de terrain, qui a duré 12 mois, précisément de novembre 2024 à octobre 2025, a été réalisée auprès de 10 *grins de thé* à travers la ville de Ouagadougou. Ces *grins de thé* ont été choisis de façon aléatoire, en ayant pour seuls critères, le caractère plurilingue de leur composition, la régularité de leur fonctionnement, la familiarité directe ou indirecte du chercheur avec ceux-ci. Par ailleurs, il faut noter que la prise en compte de ces trois critères a été conditionnée par le constat de propos ou actes glottophobiques (« moqueries, corrections d'erreurs d'expression », Blanchet, 2019) durant la pré-enquête que nous avons préalablement conduite, par le truchement de l'observation directe discrète, auprès de 15 *grins de thé* dont les 10 ont été finalement retenus pour la conduite de la recherche à proprement parler.

L'enquête elle-même a mobilisé trois outils de collecte de données, à savoir le questionnaire, l'observation participante et les entretiens semi-directifs. Le questionnaire, qui a été adressé à 120 membres des 10 *grins de thé*, a permis de nous imprégner des langues de communication dans chaque *grins de thé*, des répertoires verbaux et des attitudes vis-à-vis des langues ou variétés de langues et de mesurer l'étendue de l'exposition aux propos et actes glottophobiques. Quant à l'observation participante, effectuée durant tous les 12 mois de l'enquête, à chaque fois que nous sommes présent dans chacun des 10 *grins de thé* pour nous distraire, elle nous a permis de vivre, in situ, les interactions langagières et les réactions réelles face aux propos et actes glottophobiques, ce d'autant plus que l'observation participante « permet d'observer minutieusement les phénomènes sociolinguistiques en situation de communication et d'interactions réelles, donc d'appréhender les faits sociolinguistiques dans toute leur authenticité » Kafando (2025, pp.174-175). Enfin, les entretiens semi-directifs, qui ont concerné 20 membres des 10 *grins de thé*, avec une durée moyenne de 30 minutes, ont porté sur leurs expériences et perceptions personnelles sur les propos et actes glottophobiques, les effets de ceux-ci sur les victimes et le groupe ainsi que les stratégies développées pour les combattre. Les propos recueillis ont été enregistrés au moyen d'un téléphone portable androïde et retranscrits par nous-même.

3. Résultats de la recherche et discussion

Cette partie de notre travail est consacrée aux formes et manifestations de la glottophobie, à ses conséquences et aux mesures à adopter pour la combattre ou tout au moins l'atténuer.

3.1 Les formes de glottophobie dans les « grins de thé »

Les investigations sur le terrain ont révélé l'existence de deux grandes formes de manifestation de glottophobie dans les différents *grins de thé*. Il s'agit précisément de la glottophobie interlinguistique et de la glottophobie intralinguistique.

-La glottophobie interlinguistique

Le français et le *moore* sont les langues de communication de fait dans tous les *grins de thé* enquêtés. Le statut de langues de communication de ces deux langues, le *moore* et le français, s'explique par les mêmes raisons invoquées par Napon (2001) dans son étude sur les comportements langagiers des jeunes dans les *grins de thé*. En effet, le *moore* doit son usage dans les groupes à son poids linguistique dans la ville de Ouagadougou, même si quelques membres ne le parlent pas : « La présence du *moore* dans les groupes [*grins de thé*] est due au fait que nous sommes dans l'espace linguistique *moaaga* [Ouagadougou], mais aussi au fait que les *moorephones* sont les plus nombreux dans les groupes. » Napon (2001 :700). Quant au français, il :

« ...est utilisé au sein des groupes pour faciliter, d'une part, l'intercompréhension entre les différents membres, les groupes étant tous de composition pluriethnique, et d'autre part, pour affirmer son appartenance à la classe dominante (la classe des francophones). Langue d'aucune ethnie, le français sert également de trait d'union entre les ethnies. » (Napon, 2001 :700).

Nous parlons de glottophobie interlinguistique lorsqu'un locuteur ou un groupe de locuteurs sont victimes de rejet, de mépris du fait qu'ils parlent une langue donnée, à l'image des langues africaines qui sont méprisées en Europe selon Blanchet (2019 :115) : « On méprise les langues africaines ». La glottophobie interlinguistique concerne alors l'usage de langues distinctes. Aussi, en voulant savoir si certains de nos enquêtés ont déjà été critiqués pour avoir utilisé au sein de leur *grin de thé* leurs langues premières, 39,16% d'entre eux nous ont confié l'avoir parfois été. 88,88% des non-*Moose* des groupes disent avoir enregistré souvent des plaintes des *Moose* quand ils parlent leurs langues premières (le *san*, le *bissa*, le *fulfulde*, etc.), que ce soit avec un parent présent dans le groupe ou au téléphone : « Allez loin avec votre langue bizarre là ! », se rappelle avoir enregistré un *San* (E11) comme reproche de la part d'un *Moose* à son égard. Paradoxalement, bien que le *moore* soit une langue de communication de fait dans les différents groupes, les *Moose* disent aussi avoir parfois été appelés à l'ordre par des non-*Moose* leur intimant l'ordre de parler le français : « Si tu ne vas pas raconter en français pour tout le monde, tais-toi ! », se souvient un *Moaaga* (E8), pris à partie par un *Bissa*. Aussi, si dans le premier cas, nous assistons à une forme d'expression courante de la glottophobie, où des locuteurs d'une langue minoritaire sont discriminés, dans le second, c'est l'inverse : des locuteurs d'une langue majoritaire sont rejetés.

Il s'agit donc ici d'un rejet de l'hégémonie d'une langue nationale majoritaire, le *moore*, pour une langue étrangère, le français, jugé neutre et unificatrice, comme l'a souligné Napon : le français est considéré comme « langue d'aucune ethnie » et « sert également de trait d'union entre les ethnies. (Napon, 2001 :700). Cela montre que la glottophobie transcende parfois les statuts des langues, en ce sens elle peut concerner aussi bien les langues majoritaires que les langues minoritaires. Ces résultats confirment bien l'étude de

Lippi-Green (2012), qui établit que les discriminations linguistiques n'affectent pas uniquement les langues minoritaires, mais concerne également les langues majoritaires, comme c'est le cas de l'anglais, langue majoritaire aux Etats-Unis, même si, dans ce cas précis, ce sont les variétés non-standard de cette langue qui sont concernées.

-La glottophobie intralinguistique

La glottophobie intralinguistique renvoie à la situation où un locuteur ou un groupe de locuteurs sont victimes de propos ou actes discriminatoires du fait qu'ils parlent une langue d'une manière non acceptée ou attendue par les autres, comme le souligne Blanchet (2019 :114) : « on se moque du français d'un Sénégalais ». Autrement dit, la glottophobie intralinguistique est celle relative aux différentes variétés d'une même langue, c'est-à-dire qu'elle concerne principalement les sociolectes et les dialectes, mais également les registres de langues, les accents, la prononciation, bref tout ce qui s'écarte de ce qu'on considère comme norme, comme modèle. Selon nos investigations, 63,33% estiment avoir été critiqués, implicitement ou explicitement, pour avoir parlé d'une certaine manière le français ou le *moore*. L'enquête *moaga* E12 dit s'être senti rabaissé quand un non-*Moaaga* du groupe, précisément un *San*, son parent à plaisanterie, l'a corrigé publiquement, en lui faisant cette observation sarcastique : « Faux *mossi* [*moaga*] là, on ne dit pas “zoapa”, on dit “zo-rāmba” ».

3.2 Les manifestations de la glottophobie dans les « grins de thé »

La glottophobie, qu'elle soit interlinguistique ou intralinguistique, se manifeste diversement dans les *grins de thé*.

-Les corrections d'erreurs

Pour les enquêtés, les corrections des imperfections de la langue, telles que les erreurs d'accords et les lapsus lexicaux, sont légion dans les groupes. Elles sont faites ostensiblement ou subtilement, précisent les victimes ou les auteurs répondant à nos questions de savoir s'ils ont déjà été corrigés ou s'ils ont déjà corrigé des camarades sur leur manière de parler et sur quels aspects précis de la langue. Selon le témoignage recueilli auprès de l'enquête E17, un jour, parlant de son commerçant, il a utilisé l'expression « mon client » pour le désigner et il s'est vu faire immédiatement la remarque suivante : « Toi aussi ! Ce n'est pas ton client ; c'est ton commerçant ». L'expression « Toi aussi » contenue dans cette remarque sous-tend que la distinction entre commerçant et client est si élémentaire que son camarade est censé la maîtriser. Ce qui fait de la remarque une sorte de mépris, de moquerie, d'humiliation, et donc une stigmatisation selon la conception de Blanchet : « Une stigmatisation prend souvent la forme de remarques indirectes, d'apparentes plaisanteries, de moqueries, de propos et de comportements condescendants voire méprisants, humiliants, haineux ou injurieux » (Blanchet, 2021, p.155).

-L'attribution de sobriquets

Nos investigations dans les groupes ont révélé que des sobriquets moqueurs consécutifs à des difficultés de prononciation de certains mots sont parfois attribués à leurs auteurs. Ainsi, le sobriquet « on sanzé [² sāz] » a été attribué à un membre *moaga* d'un groupe qui a pour tic, lors des parties de belotte, de dire [² sāz dekip] plutôt qu'[² fā3 dekip] juste parce que, incapable de prononcer correctement les sons [ʃ] et [ʒ], il prononce à leurs places respectivement [s] et [z]. Au fond, cette difficulté de prononciation s'explique par le

fait que les sons [ʃ] et [ʒ] n'existent pas en *moore* ; d'où leur substitution par des sons voisins. Cela confirme l'observation de Aniwo et Gazari (2024, p.163) : « La substitution est courante lorsque le français comporte un phonème absent de la langue maternelle de l'apprenant. Ainsi, un apprenant anglophone pourrait substituer [z] à [ʒ] ». D'ailleurs, les sobriquets moqueurs ne datent pas de maintenant. On se rappelle justement le sobriquet « petit-nègre » employé pendant la colonisation pour ridiculiser les Noirs à cause de leur prononciation du français et de leur construction syntaxique, cherchant à mettre ainsi en évidence l'infériorité linguistique et raciale de ceux-ci (Van Den Avenne, 2019).

-Les rires moqueurs

Certains enquêtés se plaignent de l'attitude de certains membres de leurs *grins de thé* qui s'adonnent quelquefois à des rires moqueurs à la moindre erreur d'expression d'un camarade. C'est le cas de l'enquêté E3 :

« Il y a des gens dans notre QG [*grin de thé*] qui font comme si ce sont eux qui ont créé le français : moindre faute, ils se mettent à rire, comme si eux-mêmes, ils ne se sont jamais trompés. Moi, en tout cas, je ne manque pas d'attirer leur attention quand ces cas arrivent. Pour moi, nous sommes entre camarades et il faut qu'on se respecte. »

Ces rires moqueurs trouvent leur fondement dans l'idéologie puriste de la langue selon laquelle il n'existe qu'une seule forme correcte de parler une langue. Cette idéologie a toujours été contestée et combattue par des auteurs comme Blanchet (2016) et Boudreau (2019), qui défendent tous l'idée d'existence de plusieurs manières de parler une langue, lesquelles sont d'ailleurs tout aussi légitimes les unes que les autres. Ainsi, Boudreau, dans son entrevue accordée à la revue *Correspondance* et rapportée par Plourde (2023, p.8), conseille « d'éviter d'essentialiser la langue, de penser qu'il existe un français unique, un seul accent valable, un seul vocabulaire adéquat. »

-La stigmatisation de l'accent ethnique

L'enquête de terrain a révélé des situations de communication dans les *grins de thé* où, en parlant, certains membres imitent l'accent des autres. Aussi avons-nous pu observer la propension à imiter l'accent ethnique *peul*, *bissa* et *san* dans certains groupes. Cette imitation à connotation comique, humoristique, à première vue, comme nous l'avons constaté de visu, cache parfois une moquerie, comme nous l'a confié l'enquêté E16 : « On fait semblant d'imiter Rasmaan Bassam [feu l'humoriste burkinabè, spécialiste dans l'imitation des accents ethniques] alors que c'est pour se moquer de nous [les *Bissa*] ». Cette stigmatisation liée à l'accent rappelle celles subies par la députée européenne française d'origine norvégienne E. Joly, lors de la campagne pour les élections présidentielles françaises de 2012 pour son accent étrangère (Blanchet, 2019, p. 117). Concernant toujours la stigmatisation liée à l'accent, Blanchet (2019, p.102) relate l'histoire d'un écolier arabo-musulman prénommé « Ahmed », arrivé nouvellement dans une école en France, à qui le professeur interdit de prononcer son prénom avec un /h/ aspiré, conformément à sa langue, l'arabe, sous prétexte qu'en France on ne prononce pas le /h/. Blanchet insiste sur le caractère discriminatoire de ce fait parce que, pour lui, si cet enfant avait un prénom anglais et qu'il s'appelait « John » on ne dira pas « Jaune ».

-La stigmatisation de l'alternance codique

Les investigations au sein des *grins de thé* ont mis en évidence le passage fréquent du français au *moore* dans les échanges, une alternance très récurrente chez 79,76% des *Moose* et chez 54,54% non-*Moose* maîtrisant bien le *moore*. Mais ces pratiques langagières sont parfois rejetées par certains membres du groupe pour diverses raisons. Si pour ceux qui ne comprennent pas le *moore*, cela est une façon de les exclure des débats, pour d'autres, il s'agit d'une stratégie pour masquer leurs lacunes en français. Cette représentation négative de l'alternance codique n'est pourtant pas partagée par certains ténors du tanslanguaging (Garcia, 2009 ; Garcia et Wei 2014 ; Williams, 2002 ; Gajo 2006), qui la perçoivent plutôt comme de riches ressources communicatives reflétant l'identité culturelle, la créativité et l'adaptabilité des locuteurs au contexte de communication et méritant alors d'être exploitées judicieusement dans l'enseignement/apprentissage.

-Attribution d'étiquettes ethnelinguistiques

Nous avons observé que si traditionnellement presque tous les *Moose* de tous les groupes sont appelés par leurs noms de famille ou par leurs prénoms, sauf quelques *yaadse* (des *Moose* parlant le *yaadre*, l'un des quatre dialectes du *moore*), ce n'est pas le cas de certains membres appartenant aux autres communautés linguistiques. En effet, certains sont appelés par le nom leur ethnie : « *Samogo* », « *Silmiiga* », « *Bvsāaga* », etc. respectivement pour ceux de l'ethnie *san*, *peule*, *bissa*. Cette façon d'appeler les gens non par leurs noms de famille ou prénoms cache parfois une stigmatisation ethnique, l'individu ainsi désigné portant une étiquette ethnique, identitaire, le distinguant des autres membres du groupe. C'est du reste ce que l'enquêté E16 reproche à ses camarades qui l'appellent « *Bvsāaga* » :

« Ils m'appellent *Bvsāaga* [*Bissa*] comme si je n'ai pas de nom. Je ne suis pas bête : je sais que c'est une façon de se moquer de moi, de mon ethnie. Tu vois, beaucoup ont des préjugés négatifs sur nous comme "mangeurs d'arachides", "ethnocentristes". Je sais que c'est pour ça, certains m'appellent *Bvsāaga*. Je ne me plains pas parce que c'est entre nous et on aime à se taquiner, sinon je ne suis pas content. »

Par ailleurs, nous avons observé l'existence aussi de la glottophobie intralinguistique chez les *Moose*, se manifestant par l'attribution d'une étiquette dialectale. Le *moore* ayant, selon Balima (1997, pp.41-42), quatre dialectes attestés (le *yaadre*, le *taolende*, le *sāremde* et le *moore* du Centre et du Sud), à l'instar des pratiques courantes dans la société burkinabè en général, dans certains *grins de thé*, certains *Moose* parlant le *yaadre*, dialecte du Nord, sont appelés non par leurs noms de famille ou prénoms, mais par l'étiquette dialectale « *Yaadga* ». Pourtant, cette appellation a une connotation tantôt positive, tantôt négative. En effet, pour les enquêtés, « *Yaadga* » désigne tantôt « homme de vérité », tantôt « homme qui n'a pas honte » tantôt « homme grossier ». Cette stigmatisation des dialectes corrobore le mépris des langues régionales en France dont fait cas Blanchet (2019 p.116) : « On méprise les langues régionales ». Il illustre ce mépris, cette stigmatisation des langues régionales en rapportant les commentaires glottophobes d'un lecteur sur une publication d'un article du journal *L'Obs*, le 1er août 2015, relatif à la ratification par le gouvernement de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires :

« Ce que l'on appelle abusivement langues régionales ne sont, pour la plupart, que des patois, il est donc ridicule de vouloir les ériger en langues à part entière, les seules langues réelles sont le basque et le breton le reste n'est que patois ou dialecte, langues matinées cochon d'inde ! » (Blanchet, 2019 p .116)

3.3 Les conséquences de la glottophobie dans les « grins de thé »

La glottophobie comporte des effets néfastes aussi bien sur les victimes que sur leurs groupes sociaux.

-L'insécurité linguistique chez les victimes de glottophobie

Dans les *grins de thé*, les moqueries ostensibles, les remarques ou corrections intempestives, les commentaires dépréciatifs à l'égard de leur langue première ou de leur manière de parler le français ou une langue nationale quelconque finissent par convaincre les victimes de ces propos ou actes glottophobiques que leur manière de parler et même la langue qu'ils parlent sont illégitimes. Cette position, les victimes des propos ou actes glottophobiques la construisent en référence à une norme, à une variété ou langue étalon qui existerait et qu'ils ne maîtrisent pas. C'est justement ce phénomène linguistique que Calvet appelle insécurité linguistique : « Il y a *insécurité linguistique* lorsque les locuteurs considèrent leur façon de parler comme peu valorisante et ont en tête un autre modèle, plus prestigieux, mais qu'ils ne pratiquent pas. » Calvet (2013 :47).

-L'inhibition linguistique chez les victimes de glottophobie

La peur constante de faire des erreurs en parlant et donc d'être mal jugés par les autres crée une tension permanente interne chez les enquêtés victimes de glottophobie. Ce qui entraîne, selon eux, un blocage psychologique dans la prise de parole. Ce blocage se traduit par de nombreuses hésitations, des reformulations intempestives, l'hypercorrection, la recherche vaine de mots, entre autres, juste dans le souci de se conformer à ce qui est présenté comme norme, comme modèle. Une telle situation met en exergue la dimension négative de l'inhibition linguistique dénoncée par Bourdieu comme étant une « violence symbolique » :

« La domination symbolique se traduit, autant dans le domaine de la prononciation qu'en lexique ou en syntaxe, par des corrections, ponctuelles ou durables, auxquelles les dominés, par un effort désespéré vers la correction, soumettent, consciemment ou inconsciemment, les aspects stigmatisés de leur prononciation, de leur lexique (avec toutes les formes d'euphémisme) et de leur syntaxe ; ou dans le désarroi qui leur fait "perdre tous les moyens", les rendant incapables de "trouver leurs mots", comme s'ils étaient soudain dépossédés de leur propre langue. » (Bourdieu, 1982 :38).

-L'autocensure linguistique chez les victimes de glottophobie

Redoutant constamment les moqueries, les corrections et remarques intempestives et dévalorisantes, bref, le mauvais jugement, certains membres de *grins de thé* disent s'interdire certaines formes linguistiques, certaines constructions syntaxiques et, pire, préférer parfois se taire que de courir le risque de se faire humilier. Cette forme d'autocensure a été constatée dans le milieu scolaire et dénoncée par Blanchet :

« L'un des effets les plus connus de cette insécurité linguistique s'appelle le mutisme électif à l'école et concerne ces élèves qui se taisent, qui ne prennent jamais la parole. Et pour cause, si à chaque fois qu'un enfant essaye de prendre la parole, on lui a interdit de continuer parce qu'il ne le faisait pas dans la langue attendue ; ou bien qu'on a stigmatisé sa façon de parler, c'est-à-dire qu'on l'a corrigé, coupé, repris, voire qu'on s'est moqué de lui en disant que sa manière de parler était grotesque, sans évidemment prêter la moindre attention au contenu de son propos, mais uniquement à la forme... Devant l'humiliation et l'interdiction répétées de prendre la parole, on finit par se taire et intérioriser une forme d'autocensure de ses ressources linguistiques. » Blanchet (2017 :7)

-La marginalisation et l'automarginalisation dans les « grins de thé »

Les propos ou actes glottophobiques conduisent à marginaliser les victimes ou à amener ces dernières à se marginaliser elles-mêmes. Cette exclusion sociale s'aperçoit souvent, selon les enquêtés, lors de la désignation d'un porte-parole à l'occasion des événements heureux ou malheureux au sein du groupe. A ces occasions, certains refusent, généralement dans la plaisanterie, la désignation d'autres comme porte-parole du groupe, prétextant qu'ils ne savent pas bien parler telle ou telle langue. Comme l'on le constate ici : « Ce sont les personnes et les groupes humains qu'on discrimine à travers le prétexte de la hiérarchisation de leurs attributs linguistiques » (Blanchet, 2018, p.34). En effet, pour Blanchet :

« Il n'y a pas de pratiques linguistiques (de "langues") sans locuteurs qui les font exister, ni d'humains sans pratiques linguistiques. [Par ailleurs], les pratiques linguistiques jouent un rôle central dans l'identité individuelle et collective, dans l'interprétation du monde, dans la socialisation de la personne et dans ses relations aux autres et au monde, à la base même de la vie sociale. » (Blanchet, 2019 :66).

Parfois, ce sont même des gens, se disant souvent méprisés par leurs pairs du groupe pour leur manière de parler, qui se désistent en tant que porte-parole désigné du groupe. Ainsi, parlant d'un non-*Moose*, l'enquêté *moaga* E14 raconte le service que celui-ci lui aurait demandé discrètement alors que les membres de leur *grin de thé* l'avaient désigné comme porte-parole à l'occasion du baptême de la fille d'un des leurs : « Paul [nom d'emprunt], pardon, tu sais que quand je parle le *moore*, les gens rient. Donc, prends l'enveloppe et, quand on va arriver là-bas, tu vas parler pour moi ! »

-Les tensions sociales au sein des « grins de thé »

Les propos ou actes glottophobiques suscitent parfois des débats houleux au sein des groupes, des plaintes de la part des victimes et même d'autres membres qui ne les approuvent pas. Selon les enquêtés, il arrive que des victimes de glottophobie prennent à partie ceux qui se moquent d'eux à cause de leur langue ou manière de parler. Il est ressorti des investigations que, suite à des propos ou actes glottophobiques, certains membres d'un même *grin de thé*, qui étaient pourtant bienveillants les uns envers les autres, entretiennent désormais des relations tendues. Ainsi, l'enquêté E1 est ferme : « Depuis que j'ai remarqué qu'il [un membre de leur groupe] a la manie de montrer aux autres qu'ils ne comprennent pas bien le français, je me méfie de lui parce que moi, je ne supporte pas ces genres de comportement ». Ces tensions sociales consécutives aux propos et actes glottophobiques rappellent les menaces de mort proférées contre les enseignantes d'une école bilingue

française, juste parce qu'elles voulaient faire chanter leurs élèves *l'Imagine* de John Lennon 8 en plusieurs langues dont l'arabe lors d'une kermesse de fin d'année, certains parents s'étant farouchement opposés à l'usage de cette langue magrébine, entraînant ainsi l'annulation de la kermesse. (Blanchet, 2019 :119)

3.4 Glottophobie et représentations linguistiques

L'un des facteurs déterminants des propos et actes glottophobiques, ce sont les représentations négatives que les membres glottophobes des groupes se font des langues et/ou des variétés de langues. En effet, certains pensent qu'il existe des langues ou des variétés de langues modèles, des langues ou des variétés de langues de référence, qui sont légitimes et d'autres qui ne le sont. Et généralement, ils prennent pour étalon la langue ou la variété de langue qu'ils parlent. C'est justement ce que Blanchet fait observer :

« Il y a vraiment des gens qui croient à la notion de *pureté*, qui croient au modèle du « locuteur natif monolingue idéal », lequel parlerait une langue « pure » car non « contaminée » par le contact avec une autre langue ou par des variations populaires, et qui l'imposent dans l'enseignement-apprentissage des langues ou dans la recherche linguistique. » Blanchet (2019 :123)

Les investigations ont établi que les représentations négatives vis-à-vis des langues nationales concernent plus les langues minoritaires que les langues majoritaires. Les propos de l'enquête *moaaga* s'adressant à un *San* (E11) du même *grin de thé* (précédemment mentionnés) : « Allez loin avec votre langue bizarre là ! » illustrent bien cet état de fait. Une telle remarque dépréciative de la langue *san* par le *Moaaga* sous-entend que celui-ci estime que sa langue, le *moore*, est meilleure que le *san*. Rappelons que le *moore* est la première langue majoritaire et véhiculaire de la ville de Ouagadougou et même du pays alors que le *san* est une langue minoritaire : « Le *moore* est la langue nationale la plus parlée (52,9%), suivi du fulfulde (7,8%), du gulmancema (6,8%), du dioula (5,7%), du bissa (3,3%), du bwamu (2,0%) et du *san* (2,0%). » (Institut National de la Statistique et de la Démographie, 2022, p.48).

Par ailleurs, les représentations négatives à l'égard des variétés de langues ont surtout été observées à travers l'usage du français. En effet, on assiste surtout à une dépréciation du français des déscolarisés précoces et des non-lettrés ayant appris le français sur le tas. Cela trouve son fondement dans les préjugés selon lesquels ceux qui n'ont pas un niveau d'instruction élevé en français s'expriment mal dans cette langue. Ces préjugés découlent justement de l'idéologie développée et entretenue par l'école : seule la variété enseignée et utilisée par l'école est légitime et par conséquent constitue la référence. La responsabilité de l'école dans la naissance et le développement de la glottophobie a été mise en relief par Blanchet :

« L'école a été et reste l'instance glottopolitique principale par laquelle l'État, aux mains des groupes dominants, a inculqué une idéologie linguistique qui a transformé leur domination en hégémonie. L'école est en effet souvent le lieu principal où est cultivée, inculquée, justifiée l'hégémonie d'une certaine langue (rarement plusieurs) et d'une certaine norme (idem) de cette langue. » Blanchet (2021 :157)

3.5 Quelques propositions de solutions contre la glottophobie dans les « grins de thé »

Pour combattre la glottophobie dans les *grins de thé*, plusieurs mesures doivent être prises en tenant compte, bien entendu, des causes profondes de ce phénomène.

-La révolution des représentations linguistiques

La conception selon laquelle il y a des langues ou des variétés de langues correctes, légitimes et d'autres incorrectes, illégitimes est inadmissible du point de vue sociolinguistique. Il est donc impératif qu'une campagne de sensibilisation soit menée au sein des *grins de thé*, en particulier, et dans la société burkinabè, en général, pour déconstruire ces stéréotypes, ces préjugés linguistiques, comme le réclame d'ailleurs Blanchet dans ses propositions de solutions contre la glottophobie :

« Et il y a d'autre part un travail de transformation des représentations sociales. Il faut que les systèmes éducatifs cessent de rendre les gens glottophobes, mais les éduquent au contraire à l'acceptation et à la valorisation de la pluralité linguistique. Qu'il s'agisse du fait que les gens parlent plusieurs langues ou du fait qu'il y ait plusieurs façons de parler la langue de scolarisation, par exemple le français. Ça veut aussi dire éduquer les gens grâce aux médias. » Blanchet (2017 :5)

-La promotion des langues nationales minoritaires

Une place de choix devrait être accordée aux langues dites minoritaires du Burkina Faso, dont les locuteurs sont les plus affectés, selon les résultats de nos investigations, par les propos et actes glottophobiques. Ce qui donnerait un nouveau regard, un regard plus positif à ces langues et éviterait une stigmatisation de leurs locuteurs. Cette tâche incombe à tous les acteurs glottopolitiques qui veilleront à l'adoption de textes tendant à la valorisation desdites langues. Aussi, une (re)dynamisation de la politique linguistique nationale s'impose pour faire de toutes les langues des langues qui méritent la même considération.

-La promotion du translanguaging à l'école

L'école devrait encourager la pluralité des pratiques langagières. Pour ce faire, toutes les ressources linguistiques des apprenants devraient être valorisées et prises en compte dans les différentes activités scolaires, en veillant à ce que chaque variété linguistique soit reconnue et respectée par tous comme légitime. Aussi, la généralisation de l'éducation bilingue devrait être une réalité pédagogique dans le système éducatif burkinabè. De même, le français intégrant les réalités burkinabè devrait être accepté par l'école burkinabè comme s'inscrivant dans la dynamique naturelle des langues. D'ailleurs, plusieurs travaux (Garcia, 2009 ; Garcia et Wei, 2014 ; Williams, 2002 ; Gajo, 2006) ont démontré que les pratiques translanguagières valorisent toutes les ressources linguistiques des apprenants, stimulent leur motivation, favorisent la compréhension et la participation aux activités pédagogiques, garantissant ainsi la réussite scolaire et l'acquisition d'une compétence communicative véritable.

-L'adoption d'un code de bonne conduite linguistique

Pour prévenir les propos et actes glottophobiques dans les *grins de thé*, il conviendrait qu'un code de bonne conduite linguistique soit adopté par les membres de chaque groupe.

Ce document, qui se veut consensuel et fédérateur, devrait encourager la pluralité linguistique au sein des groupes et sanctionner les discriminations linguistiques, en s'inspirant de l'article 225 du Code pénal français, qui considère comme discrimination « toute distinction opérée entre les personnes physiques sur le fondement [...] de la capacité à s'exprimer dans une langue autre que le français » Code pénal (2026 :126). Précisons qu'au niveau de chaque *grin de thé* les sanctions contre les propos ou actes glottophobiques pourraient se traduire par une exclusion temporaire ou définitive du groupe, des demandes d'excuses publiques, des amendes qui serviraient à approvisionner le groupe en thé et en sucré, entre autres.

Conclusion

La présente recherche s'est intéressée au phénomène de stigmatisation et de discrimination linguistique dans les *grins de thé* dans la ville de Ouagadougou. Elle a eu pour objectifs de cerner d'une part les manifestations et d'autre part les conséquences des propos et actes glottophobiques dans ces lieux, tout en y proposant des solutions. Pour ce faire, l'enquête de terrain, par le truchement d'un questionnaire, de l'observation directe et participante et des entretiens oraux, a été privilégiée pour nous imprégner des réalités de ce phénomène. Il est alors ressorti des investigations deux formes dominantes de glottophobie, à savoir la glottophobie interlinguistique et la glottophobie intralinguistique. Ces deux formes de glottophobie se manifestent à travers les corrections d'erreurs, l'attribution de sobriquets, les rires moqueurs, la stigmatisation de l'accent ethnique, la stigmatisation de l'alternance codique et l'attribution d'étiquettes ethnicolinguistiques. Par ailleurs, les résultats révèlent que ces propos et actes glottophobiques ont pour conséquences dominantes l'insécurité linguistique, l'inhibition linguistique, la marginalisation et l'automarginalisation chez les victimes de glottophobie ainsi que les tensions sociales au sein des « grins de thé ». Fort de ces répercussions négatives sur les victimes et les groupes sociaux auxquels ils appartiennent, nous pensons qu'il est nécessaire d'entamer dès maintenant un combat contre la glottophobie. Pour ce faire, nous devons encourager la transformation positive des représentations linguistiques, la promotion des langues nationales minoritaires, la promotion du translanguaging à l'école et l'adoption d'un code de bonne conduite linguistique. La présence de propos et actes glottophobiques dans les *grins de thé* dans la ville de Ouagadougou mérite de ne pas être considérée comme un phénomène (socio)linguistique marginal. En effet, ce phénomène pourrait toucher déjà d'autres couches socioprofessionnelles et voire cacher des discriminations sociales banalisées, comme en France, où la glottophobie gangrène déjà la vie professionnelle (Blanchet, 2019 :129). Il faudrait donc, au Burkina Faso, anticiper en prenant le problème à-bras-le-corps, de peur qu'il ne se propage dans la société burkinabè au point de devenir un problème de société.

Références bibliographiques

- Aniwo, W. et Gazari, J. (2024). Défis de prononciation des sons [ʃ] et [ʒ] par les apprenants de FLE à NAVRONGO S.H.S. *Ziglôbitha*, Revue des Arts, Linguistique, Littérature et Civilisations, 161-178
- Balima, P. (1997). *Le mooré s'écrit ou Manuel de transcription de la langue mooré*. Ouagadougou : Presses africaines S.A.
- Blanchet, P. (2016). *Discriminations : combattre la glottophobie*. Paris : Textuel, coll. « Petite Encyclopédie critique », Première édition
- Blanchet, P. (2018). Entre droits linguistiques et glottophobie, analyse d'une discrimination instituée dans la société française, *Cahiers de la LCD*, Éditions L'Harmattan, [En ligne] disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-cahiers-de-la-lcd-lutte-contre-les-discriminations-2018-2-page-27?lang=fr>, 27-43, consulté le 22 décembre 2025
- Blanchet, P. (2019). *Discriminations : combattre la glottophobie*. Limoges : Lambert-Lucas, Deuxième édition revue
- Blanchet, P. (2021). Glottophobie, *Langage et société*, Hors-série, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, [En ligne] disponible sur : <https://shs.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-155?lang=fr>, 155-159, consulté le 02 novembre 2025
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*. Paris : Fayard
- Boudreau, A. (2019). À la rencontre de l'autre francophone entre détresse et enchantement. L'exemple de l'Acadie. *Travaux de linguistique*, Vol. 78, n° 1, De Boeck Supérieur, 71-92.
- Calvet, L.-J. (2013). *La Sociolinguistique, Que sais-je ?* Paris : Presses Universitaires de France, 8^e édition, 1^{re} édition 1993
- Institut Français d'Information Juridique. (2026). *Code pénal-République Française*. [En ligne] Disponible sur : [Liste des codes](#)
- Gajo, L. (2006). Types de savoirs dans l'enseignement bilingue : problématique opacité densité. *Éducation et sociétés plurilingues*, 20, 76-87
- Garcia, O. (2009). *Bilingual education in the 21st century: A global perspective*. Malden/Oxford: Wiley/Blackwell
- Garcia, O. et Wei, L. (2014). *Translanguaging: Language, Bilingualism and Education*, Londres: Palgrave Macmillan
- Heller, M. (2002). *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris : Didier
- Institut National de la Statistique et de la Démographie/Burkina Faso. (2022). *5^e Recensement Général de la Population et de l'Habitation du Burkina Faso*, Synthèse des résultats définitifs, Ouagadougou : Vizualix SARL
- Kafando, W. G. (2025). Représentations linguistiques du *mooré* des non-*Moose* adultes de la ville de Ouagadougou, *Lidil*, 71, [En ligne] disponible sur : <https://journals.openedition.org/lidil/13976>, 171-183, consulté le 17 septembre 2025
- Kedrebeogo, G. & al (1988). *Burkina Faso : carte linguistique*, Ouagadougou : CNRST

- Lippi-Green, R. (2012). *English with an Accent: Language, Ideology, and Discrimination in the United States* (2nd edition). London/New York : Routledge
- Napon, A. (2001). « Les comportements langagiers dans les groupes de jeunes en milieu urbain. Le cas de la ville de Ouagadougou ». *Cahiers d'Études africaines*, 163-164, XLI-3-4, 697-710
- Van Den Avenne, C. (2019). « La fabrication textuelle du « français africain » : Entextualisation, mises en scènes, réceptions », *Langue française*, n°202 (2), Armand Colin, 61-75
- Williams, C. (2002). *A Language Gained. A Study of Language Immersion at 11-16 Years of Age*. University of Wales : School of Education